

REMC:

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Le REMC est le socle commun de tout programme d'éducation et de formation.

Depuis le 1 juillet 2014, le **REMC** vient remplacer le PNF de 1989.

C'est un référentiel de compétences issu de l'évolution des connaissances, des comportements et du contexte sociétal dans le domaine de l'insécurité routière.

Désormais, **les programmes de formations et livrets d'apprentissages** des catégories A, A1, A2, B, B1, C, et D ont **changés**.

Au début de l'histoire, il y a sans doute la **prise de conscience** du surrisque des jeunes conducteurs novices dans les années 70. Aujourd'hui, alors que le nombre de tués sur la route atteint un niveau historiquement bas (3250 tués en 2013), les jeunes de 18 à 25 ans restent surreprésentés dans les populations touchées.

Pour **faire baisser le nombre de victimes**, de nombreuses mesures réglementaires ont été prises, mais la formation du conducteur a quant à elle peu évolué.

Le **REMC** concerne principalement les enseignants qui peuvent participer à l'éducation de l'utilisateur de la route tout au long de sa vie.

Les grands enjeux éducatifs portent particulièrement sur :

- ❖ L'accidentalité des jeunes de 14 à 25 ans
- ❖ L'accidentalité liée à l'usage de deux-roues motorisés
- ❖ La sécurité des usagers vulnérables
- ❖ la lutte contre l'usage de substances psycho-actives associé à la mobilité
- ❖ la poursuite de la baisse des vitesses moyennes enregistrées
- ❖ la mobilité durable et citoyenne
- ❖ le risque routier professionnel
- ❖ le vieillissement de la population

En matière d'organisation pédagogique, **l'approche par compétence** intègre et complète la pédagogie par objectif (PPO)

Mais une compétence c'est quoi ?

Une compétence c'est la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et un contexte donnés (Le Boterf, 1995).

L'approche par les compétences fait référence à la matrice GDE* (Goals for Drivers'Education)

**Vous pouvez retrouver l'intégralité du REMC et la matrice GDE (LIENS)*

Le REMC s'articule autour de quatre compétences globales :

- ❖ assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- ❖ utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- ❖ préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- ❖ prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en oeuvre les mesures préventives

Pour assurer une formation de qualité, JFG CONDUITE forme ses élèves à la mise en oeuvre des nouveaux programmes de formation (A, B..., group lourd) issus du REMC.

